



PROCÈS-VERBAL

Commission Régionale de Promotion de l'Arbitrage

Réunion du : 02 décembre 2023

à : 9h30

Présidence : M. Gilbert BÉCU

Présents : Mme Dominique BOUSSARD

MM.- Michel BONNICON (Président CRA)- Steve CLERC (CDPA41)-Gilles MICHAU (CDPA37)-
Fabrice LE MEUR (CTA)- Lucas BAUDON (CDTA)- Valentin DANSAULT (CDTA)
Jérôme MONOT (en visioconférence)

Excusés : MM. Grégory CHENEAU (CTRA)- Daniel GIRAUD (représentant des arbitres)
Dominique GAUTHIER (CDPA45)

Le président Gilbert BÉCU ouvre la séance à 9h30 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

Bienvenu à Valentin DANSAULT en tant que CDTA pour les District 37/ 41.



1- Composition de la CRPA :

Suite à des changements intervenus depuis la dernière réunion, la composition de la CRPA pour la saison 2023-2024 est désormais la suivante :

Président : M. Gilbert BÉCU

Membres institutionnels : Michel BONNICHON (président CRA)- Jérôme MONOT (DTR)- Grégory CHENEAU (CTRA)- Daniel GIRAUD (représentant des arbitres) Dominique BOUSSARD (présidente CRF) - Fabrice LE MEUR (CTA28/45) - Lucas BAUDON (CDTA18/36) - Valentin DANSAULT (CDTA37/41)

Membres des CDPA : CDPA 18 - CDPA 28 - CDPA 36

CDPA 37 : Gilles MICHAU - CDPA 41 : Steve CLERC - CDPA 45 : Dominique GAUTHIER

2- **Composition des CDPA** :

CDPA 18 : Président :

Membres :



CDPA 28 : Président :

Membres :



CDPA 36 : Président :

Membres :



CDPA 37 : Président- Gilles MICHAU

Membres : BAUDOIN Mathieu

BOUCHER Eric

DESRUTIN Alain

EGEA Alphonse

LOISEAU Philippe

MABILEAU Matthieu

THOMAS Bernard

DANSAULT Valentin (CDTA)

Bilan des actions 2021/2022

Réunion de rentrée de la commission.

Intervention dans les clubs de Charnizay/ St Flovier- club F.C .Berry Touraine, club de Veigné, club de Langeais, club de Bouchardais.

Sensibilisations en arbitrage ont été réalisées à Montlouis de U14 à U18.

Sensibilisation en arbitrage réalisée à Chanceau en U13, à St Cyr en U11.

Nombre de référents formés de 2018 à 2021 : 46.

Bilan des actions 2022/2023

Mise en place des ambassadeurs en arbitrage.

Visite des clubs en infraction avec l'article 44 au statut de l'arbitrage par les membres de la commission.

Mise en place des réunions de secteur.

Intervention du CDTA dans les sections sportives du département pour une sensibilisation à l'arbitrage.

Bilan début de saison 2023/2024



CDPA 41 : Président- Steve CLERC

Membres : I. AUBREE

F. BOUDEBZA

R. CISZEWSKI

JL. DESSAY

L. GATAY

J. PAILLARD

J. LABERTHONNIERE (personnel référent)

V. DANSAULT (CDTA)

Bilan des actions 2022

En Mars intervention dans les clubs de Chouzy/Onzain, Chitenay/ Celette.

Bilan des actions saison 2022/ 2023

Visite des clubs en infraction avec l'article 44 au statut de l'arbitrage par les membres de la commission.

Mise en place des réunions de secteur pour la formation et l'information des référents.

Des visites à organiser par les ambassadeurs en arbitrage.

Intervention du CDTA dans les sections sportives du département pour sensibiliser et informer les jeunes sur le rôle des arbitres.

Actions saison 2023/2024

Poursuite des actions après des référents sur les travaux de sensibilisation au sein des clubs.

Accentuer la promotion pour l'arbitrage féminin.

CDPA 45 : Président- Dominique GAUTHIER

Gilbert BÉCU (président CRPA)

Sébastien VERYEPE (président CDA)

Fabrice LE MEUR (CTA)

Membres : Dominique BOUSSARD

Jacky NAUDINET

Jean Luc BOUSSARD

Yves DONFOUET DJIFO

Caroline DRUAUX (référente administrative)

Bilan des actions saison 2021/ 2022

Nombre de référents pour la saison 43 suite aux différentes réunions de secteur organisées au sein du département.

La formation des tuteurs et tutrices suite aux FIA organisées sur la saison.

Bilan des actions saison 2022/ 2023

Intervention dans les clubs suite à l'obligation d'avoir un référent pour les clubs en infractions.

Mise en place des réunions de secteur.

Promouvoir auprès des clubs l'arbitrage féminin.

Intervention du CTA dans de nombreux clubs en infractions.

Actions saison 2023/ 2024

Réunion des référents de les clubs de D1, D2 et pour les clubs de D3, D4 qui sont en infractions avec l'article 44 au statut de l'arbitrage.

Objectif leur proposer trois actions à réaliser au sein de leur club sur le thème de l'arbitrage, élaboré par le CTA et la CDPA.

Mise en place de la journée de l'arbitrage prévu en 2023 au début de l'année 2024 et

Anticiper sur la date de la prochaine journée à la même date que les autres District.



Intervention des membres institutionnels

Michel BONNICHON (Président CRA)

Le Président revient sur l'absence et la non-représentation des Districts dans la commission de CRPA, une personne de la CDA devrait être nommée comme référent représentant son District, afin de renseigner la commission sur les travaux réalisés sur la promotion et la fidélisation lors des réunions.

Le président de la CRA revient sur les chiffres concernant le nombre d'arbitre dans les différentes CDA de la région centre en légère augmentation :

CDA 18 -102

CDA 28 -104

CDA 36 - 93

CDA 37 - 171

CDA 41 -171

CDA 45 - 155

Le Président souhaite que la FIA de février 2024 nous apporte de nombreux candidats et nombreuses candidates, seule constatation sur les futures stagiaires qui s'inscrivent beaucoup de jeune et très peu d'adulte.



Fabrice LE MEUR (CTA)

Un Powerpoint va être réalisé pour le présenter à la prochaine réunion d'information dans le District du Loiret en accord avec la CDA, la CDPA pour les référents en arbitrage sur divers points comme le recrutement, la fidélisation dans leur club sur la saison.

Trois actions seront à réaliser avec l'aide des éducateurs sur les catégories de U13 à U17.

Suite à cette réunion les clubs qui seront intéressés pourront faire une demande auprès du District pour une intervention du CTA accompagné soit par un membre de la CDPA ou du comité directeur.

Point sur le tutorat

Il faut absolument que chaque stagiaire soit accompagné d'un tuteur ou tutrice.

Lors de la formation administrative ou journée sept le tuteur ou la tutrice la présence est obligatoire afin de valider le candidat ou la candidate.

Le tutorat se poursuit tant que le stagiaire n'a acquis tous les fondamentaux sur l'arbitrage.

Jérôme MONOT (DTR) par mail.

Travailler sur la formation des référents en arbitrage des clubs :

Après les avoir identifiés, différencier ce qui incombe à la formation initiale des référents (personne nouvellement nommée pour exercer la fonction) et ceux ayant suivi la formation initiale et pour qui un complément de formation pourrait être proposé afin de les rendre autonomes pour qu'ils puissent eux même mener des actions au sein de leur club.

Dominique BOUSSARD (CRF)

Bilan sur les arbitres féminines au nombre de 36.

La Présidente réitère sa demande de pouvoir assister aux réunions des commissions Départementales de féminisation.

Le président de la CRPA s'engage pour faire le nécessaire auprès de la CDF 45.

Fin de la réunion : 11h45

**Le Président de la Commission
BECU Gilbert**

